

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Concession Pierre Maubeuge

De : michelrampont@aol.com

Date : 09/10/2020 16:59

Pour : "pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr" <pref-consultation-du-public@meuse.gouv.fr>

Bonjour ,

Originaire de la région de Lérouville, je me permets d' émettre plusieurs observations au sujet de l'enquête concernant le renouvellement de la concession Pierre Maubeuge.

- La France importe du gaz de Norvège et de Russie essentiellement alors que nous disposons d'immenses réserves dans les mines de charbon du Nord et de Moselle Est . Certains puits sont exploités dans le Nord . Il existe également des ressources dans les couches du Muschelkalk en Lorraine.
- Du gaz a été extrait à Trois-Fontaines , près de Bar-le-Duc, (500 000 m3/jour),apparemment sans problème , je n'ai entendu aucune protestation ? La couche qui contenait du gaz est actuellement utilisée en réservoir souterrain de gaz. Des puits d'injection sont visibles entre Bar-le-Duc et Saint-Dizier et là encore, personne ne s'en rend compte et personne ne proteste .
- Le prix du gaz augmente sans cesse ,(encore près de 5 % au 1 er octobre 2020) des ménages ont de plus en plus de difficultés à régler leurs factures mais l'Etat généreux, à partir de taxes de plus en plus élevées sur les factures d'énergie, aident ces ménages .
- Nous aurons toujours besoin de gaz , pour le chauffage, pour la cuisson , dans l'industrie , pour les transports ... Il est utopique de croire le contraire et de se prendre pour le nombril du monde ! Il faut regarder la situation mondiale : les USA, la Russie, la Chine augmentent leurs productions d'hydrocarbures. La Chine crée actuellement une ou des nouvelles routes de la soie et va encore plus inonder l'Europe de ses produits. Pour cela elle va importer du gaz et du pétrole du Kazakhstan, et pendant ce temps-là, la France se saborderait !
- Le pouvoir énergétique du gaz est énorme. Le potentiel du secteur de Bar-le-Duc et de Chonville est très important; sur la base de 1 million 400 000 m3/jour à 10 kwh/m3 avec un rendement de 80% (entretien, arrêts ..) , cela donne une production journalière de 11 millions 200 000 kwh/j . Sachant qu'une éolienne de 2 000 kW , avec un rendement de 25% fournit 12 000 kwh/j , la production d'énergie par le gaz serait l'équivalent de celle produite par11200 000/12 000 = 900 éoliennes !!! Edifiant, Non !!!! Presque QUATRE Départements comme la Meuse !!!
- Un point qui n'est pas mentionné , les retombées économiques pour les différentes collectivités et le Département ? Nos communes pleurent parce qu'elles n'ont pas de revenus, crient au scandale parce que les dotations de l'Etat diminuent, s'opposent aux projets de développement et sollicitent de plus en plus l'Etat !!! A l'avenir, il y a sans doute dans ce projet des recettes fiscales à ne pas négliger.
- Au sujet du dossier, certains sujets semblent abordés succinctement (notice d'impact, environnement) mais il apparaît que les autorités administratives ont jugé recevable le dossier ; il doit sans doute répondre à la réglementation ? Il faut préciser que la demande est une sorte de demande " d'intention" , de renouvellement de concession. En cas d'exploitation de la ressource, un dossier beaucoup plus fourni devra être présenté et cette fois avec une véritable étude d'impact et avec une position exacte des forages.
- Un forage d'exploration a eu lieu à Chonville (comme à Bar-le-Duc, Gironville, Vacherauville ...) sans créer de nuisances particulières .
- Les inconvénients : Bien sûr, en cas d'exploitation, il faudra être très vigilant sur la faune, flore,

sur la préservation de la zone d'alimentation en eau potable du secteur ... mais les surfaces d'exploitation sont minimales (qq ha) par rapport aux surfaces boisées de plusieurs centaines ou milliers d'ha .

- un autre point qui interroge, le faible montant du capital de la société , 273 000 € (ce n'est donc pas une multi-nationale comme certains le signalent donc n'ont pas lu le dossier !!) et l'âge des membres du C.A. de 68 ans à 78 ans ! mais ce n'est pas la même société qui éventuellement fera l'exploitation.

Conclusions : pour l'instant, ce n'est qu'un "projet d'intention" , l'exploration fera l'objet d' une nouvelle enquête avec production d'un dossier plus complet, plus précis, je ne m'oppose pas au projet déposé.

Michel RAMPONT
48, rue des Vignes
55000 BAR-LE-DUC